

## **DIRECTION D'ECOLE**

### Actualité

Suicide de la collègue de Pantin.

*SE-UNSA 16 : signe de solidarité, pétition nationale, demande locale d'afficher la pétition à la porte de l'école*

### Direction d'école, en Charente, nos retours sont :

Parole d'une directrice : «on a l'impression d'être «au service de...» de la MDPH, institution, élus, parents, structures de soin, et dépossédés de notre position d'expert».

Nous dénonçons des injonctions répétées, trop nombreuses (circulaires, chargées, complexes et de plus en plus en plus nombreuses.

### Proposition du SE Unsa 16 :

*Décharges de direction de moins de 4 classes à institutionnaliser et à cadrer davantage, car actuellement utilisées comme une variable d'ajustement. On souhaite un planning : permet de prévoir et de respecter la réglementation.*

### Demande concernant les évaluations nationales :

Les directeurs ont une charge de travail supplémentaire, pas de décharge APC pour les directeurs de plus de 5 cl. Mots de passe à rallonge, technique défaillante, certains ont passé une demi journée pour ouvrir l'application.

*SE UNSA 16 : Demande d'une compensation pour les directeurs. L'effort a été fait pour le dispositif ELCO. Il faut envisager une compensation financière ou un allègement de temps pour d'autres missions.*

*Par principe, nous demandons à ce que l'institution ait pour réflexe la recherche d'une compensation (temps ou argent) lorsque des tâches viennent se rajouter. Elle en a pris bonne note.*

### Charge de travail

*Dans une circonscription, non réception du « kit élections », aucun outil n'a été transmis. Perte de temps à rechercher les informations.*

*Demande d'adaptation des directives à la taille des écoles.*

**Réponse** : impossible. Demande institutionnelle ne hiérarchise pas. Tout doit s'appliquer, à l'ensemble des étages de l'institution. Par exemple : prévention de la violence, avec fiche action et fiche réflexe.

La DSDEN essaye de moduler et de répartir dans le temps, tout en rendant le tout cohérent. Mais si la fiche réflexe n°4 doit s'appliquer, la taille de l'école importe peu.

Volonté de donner des outils pour s'appropriier toutes les circulaires ou demandes institutionnelles et réglementaires, tout en prenant en compte la réalité du terrain. On essaye de trouver un point d'équilibre.

Formation continue de deux jours pour un groupe de directrices titulaires. L'UNSA demande que cette formation monte en puissance.

DSDEN : Mme la DASEN va rencontrer tous les directeurs d'école du département, la semaine prochaine.

### Bien être au travail

*SE UNSA 16 : demande une intervention sur les risques psycho sociaux et leurs signalements. D'année en année, les choses ne vont pas en s'arrangeant et les tensions sont de plus en plus fortes. Exemple, sur Basseau, ça ne va pas bien du tout. On est au delà de l'habituel.*

DSDEN : création groupe départemental de lutte contre la violence, pilotage par Mme la DASEN. Idée de travailler sur les exclusions... travail aussi sur les élèves hautement perturbateurs, travail avec l'ARS pour une équipe mobile (partenariat conventionné avec l'ARS). C'est une priorité du Ministre. La contractualisation avec les parents du PAR avance.

*SE UNSA 16 : ce dispositif est intéressant et peut être une réponse à certaines problématiques. Mais il faut libérer du temps devant élèves pour laisser le temps de l'appropriation collective de la part des collègues.*

DSDEN : Le statut de la direction d'école doit évoluer.

*SE UNSA 16 : il faut changer le statut du directeur, et créer un statut juridique de l'école. Nos mandats sont très clairs. Si une expérience doit être menée en Charente, on y est tout à fait favorable.*

## **ANIMATIONS PEDAGOGIQUES**

*SE UNSA 16 : le contenu du planning des circonscriptions par exemple est intéressant, mais nécessité d'un planning pour les collègues dès le début du mois de septembre. Les collègues sont prévenus trop tardivement. Cela devient un impératif pour respecter l'équilibre vie pro-vie perso.*

## **AUTORISATIONS ABSENCES**

*Sujet souvent abordé avec Mme la DASEN. L'enseignement est l'une des professions les moins absentes, bien au contraire. Nous sommes choqués d'entendre parler de congé sans solde pour des rendez vous médicaux, ou décès, ou rendez vous médicaux pour les enfants. Absences accordées par l'IEN avec traitement, mais ensuite retoquées par la DASEN sans traitement.*

DSDEN : la situation a été apurée à la rentrée (en septembre) car nous n'avions pas de justificatifs. On a repris avec les circonscriptions, absence par absence, en relançant les collègues pour transmission de justificatifs. Si non transmis, des retraits sur salaires ont été faits.

Si justifiés par un document médical, congés acceptés avec solde. Circulaire bien claire à ce sujet. Pour les rendez vous d'enfants, ils ont l'habitude de les traiter comme les adultes.

*SE UNSA 16 : on paye cher nos vacances, il n'est pas acceptable de refuser les demandes pour certains évènements exceptionnels ;*

DSDEN : on est attentif et on respecte le cadre réglementaire.

*SE UNSA 16 : souci du retrait d'un 30<sup>ème</sup> alors que les collègues ne prennent qu'une demi journée.*

DSDEN : c'est réglementaire. "Que les collègues demandent la journée !".

## REPLACANTS RATTACHES A UNE ECOLE A 4 JOURS

DSDEN : une circulaire générale pour tous les remplaçants est à la signature. Elle est inspirée d'un département voisin. Cadre limité et ramassé. Organisation des remplacements avec une logique départementale et une organisation par circonscription.

DSDEN : rester joignable de 8h à 9h le mercredi matin n'est pas acceptable.

## PPCR

*SE UNSA 16 : les collègues peuvent-ils consulter l'avis DASEN ?*

DSDEN : les collègues peuvent voir pour le 6<sup>ème</sup> échelon. Problèmes techniques pour les autres échelons, signalements faits au ministère.

*SE UNSA 16 : pour les hors classe, que va t-il se passer pour les collègues qui ont eu un avis les années précédentes mais qu'ils n'ont pas vu, comment peuvent-ils faire un recours ?*

DSDEN : l'enseignant peut envoyer un mail à la DIPER en demandant une notification. Il aura ainsi un droit de réponse.



C'est décidé, j'adhère au SE-Unsa !

## DEMANDE GT BILAN MOUVEMENT

*SE UNSA 16 : Demande du bilan en CT*

DSDEN : Ok, FO nous a demandé également le bilan.

*SE UNSA 16 : On veut faire remonter tous les blocages avant le GT circulaire mouvement du 23 janvier*

DSDEN : une date sera proposée. Il y a en effet des sujets à approfondir

## DIALOGUE SOCIAL

*SE UNSA 16 : pour anticiper sur l'avenir et la quasi suppression des CAPD, on pense que l'on est utile aux personnels et à l'institution, on souhaiterait continuer à travailler avec les services sur les situations des collègues. Il serait important de maintenir les instances de dialogues, même si c'est de manière « informelle ». On souhaite pouvoir encore se retrouver autour de la table pour un point sur les dossiers.*

## COLLÈGE

DSDEN : Mme la DASEN a pris connaissance des demandes des enseignants des collèges concernant les effectifs de certaines divisions et reviendra vers eux.